

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

2310.1 Saudi A.

Berne, le 17 septembre 1993

Note**Conséquences de la chute des prix du pétrole sur nos relations économiques avec les pays du Moyen-Orient**

Note à: Monsieur le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz

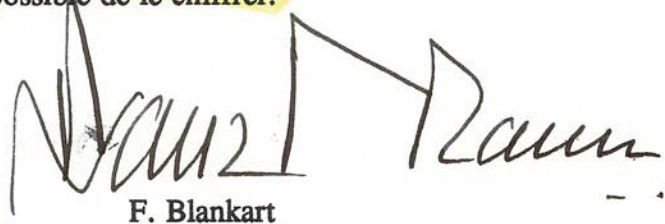
Copie à: blf, jek, imb, heb, eib, pau

Depuis début 1993, on assiste à une érosion marquée des cours du pétrole. Cette érosion s'est précipitée à partir de juin. Le prix moyen des différents pétroles a évolué comme suit: 18.60 US\$ début 1993, 17.81 début juin, 15.18 début septembre. Ceci équivaut à une chute de 15% entre le 1.6 et le 9.9 et implique un rétrécissement considérable des marges bénéficiaires.

Nos partenaires commerciaux de la régions, dont le revenu provient essentiellement de la production de pétrole, sont touchés de plein fouet par cette chute. Ces pays sont des acheteurs non négligeables de produits et services suisses: En 1992, ils ont importé pour Frs 2'858 million de produits suisses (l'Arabie saoudite pour plus d'un Mia., les Emirats arabes unis pour Frs 522 Mio., l'Iran pour 493 Mio., et Bahraïn pour 241 Mio.). En 1982, l'industrie suisse exportait encore pour plus de 4 Mia. de Frs vers cette région, entre autres grâce au niveau plus élevé des prix pétroliers. D'autre part, l'Iran présente un arriéré de créance de plus de six mois en raison de difficultés de liquidités. A titre d'exemple, la GRE est engagée à raison de Frs 555 Mio. en Iran, dont Frs 120 Mio. sont déjà arriérés.

Il est certain que la chute de prix actuelle aura un impact négatif sur nos relations économiques avec la région. Il n'est cependant pas possible de le chiffrer.

↓
du point de vue sectoriel
c'est juste; mais
les effets "gesamtwirtschaftlich"
sont pas clairs.


F. Blankart


22.9.93

